



Dans la métropole

Pour se déplacer et stationner sur le territoire de Brest métropole, moyens de transport et emplacements sont pensés pour faciliter le quotidien. Des aménagements existent pour les personnes à mobilité réduite.

Bus, tram, voiture, taxi, vélo, marche... Pour se déplacer sur le territoire de Brest métropole, une large gamme de transports existe. Des emplacements sont également pensés pour le stationnement. Pour faciliter le quotidien les personnes à mobilité réduite, des aménagements sont conçus.

Dans cette rubrique

A pied

Pour se déplacer sur des distances courtes, circuler à pied est une solution. A Brest, des espaces et des cheminements piétons sécurisés favorisent ce...

A vélo

Avec plus de 150 km de voies cyclables, Brest métropole continue chaque année d'aménager au mieux les espaces pour permettre aux cyclistes de...

Pensez au covoiturage

Pour se déplacer autrement au quotidien, à l'échelle de la métropole et du Pays de Brest, et au-delà, pensez au covoiturage :
QuestGo, service...



En bus, tram et téléphérique

Pour les habitants de Brest comme pour ceux des sept autres communes de Brest métropole, le réseau Bibus, comptant 19 lignes de bus, une ligne de...

► Les règles de circulation sur l'axe du tram

Stationner à Brest

Les 16 000 places de stationnement disponibles au centre-ville de Brest, dont 4 000 payantes, permettent une offre diversifiée...

► Stationnement PMR dérogatoire

Les personnes à mobilité réduite

Se déplacer, stationner, font partie des actes de la vie quotidienne pour tous avec des aménagements spécifiques pour les personnes en situation de...

Contester un Forfait Post Stationnement à Brest

Vous avez reçu un avis de paiement de Forfait de Post-Stationnement (FPS) émis à Brest et vous souhaitez le contester ?

Contact

Brest métropole - Direction des mobilités

24 rue Coat-ar-Gueven
29200 Brest

☎ 02 98 33 50 50

@ mobilites@brest-metropole.fr

Dernière mise à jour le : **14 janvier 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30